Communauté de Commune. Cœur de Garonne

L'intercommunalité est le regroupement de communes ou de municipalités dans une structure légale en vue de coopérer dans un ou plusieurs domaines comme l'eau, les ordures, les transports, les infrastructures comme les piscines ou bibliothèques, économique, l'aménagement ou l'urbanisme.

Cette communauté de communes résulte de la fusion, le 1er janvier 2017, de la communauté de communes du canton de Cazères, la communauté de communes de la Louge et du Touch et la communauté de communes du Savès.

48 communes constituent la communauté de communes Cœur de Garonne pour une population de 35 000 habitants. La plus petite compte moins de 60 habitants et 4 communes ont une population supérieure à 3 000 habitants.

La communauté de communes est administrée par le conseil de communauté, composé de 86 conseillers, élus pour 6 ans :

Nous recrutons

TOUS LES SERVICES EN 1 CLIC :

Environnement

Collecte des déchets

Trier ses déchets

Déchetterie

Demande de bac

Action sociale

Accompagnement social dans vos démarches

Aide à domicile

Portage des repas

Petite enfance

Enfance Jeunesse

Multi accueils

Accueil individuel et RAM

Structures d'accueil

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Soutien aux entreprises

Zones d'Activités

IMPULS' *ions*. Aide à l'accompagnement de vos projets